

**CONSEIL D'ETABLISSEMENT
N° 3 du mardi 06/02/2024
Année scolaire : 2023 -2024**

PV du Conseil d'établissement du 06.02.2024

Début de séance	17h00
Levée de séance	19h45
Lieu	Salle d'exposition
Désignation du secrétaire de séance	Madame Yacoubi, assistante de direction de M. le Proviseur
Désignation du secrétaire adjoint	M Pelisson

Membres Présents	
Monsieur Bruno Asselin	Chef d'Etablissement – Président
Monsieur Jérôme Degrave	Proviseur Adjoint
Monsieur Matthieu Conan	Directeur de l'Ecole Primaire
Madame Muriel Pepin	Directrice de l'école maternelle et CP
Monsieur Morad Dahmane	Directeur administratif et financier
Monsieur Christophe Mathis	CPE
Monsieur Guillaume Salha	Conseillère des Français à l'étranger
Madame Elena Torrijos	Conseillère des Français à l'étranger
Madame Viviane Carpin	Représentante des personnels 2 nd degré
Monsieur Victorien Pelisson	Représentant des personnels 2 nd degré
Monsieur	Représentant des personnels 2 nd degré
Madame Radia Filali	Représentante des Personnels 1 ^{er} degré
Madame Maud Abdallah	Représentante des Personnels 1 ^{er} degré - suppléante
Madame Valérie Pakhomoff	Représentante des personnels A.T.S.S.
Madame Jessica Gardette	Représentante des personnels A.T.S.S.
Madame Alice Salha	Représentante des Parents d'élèves
Madame Souhila Abada	Représentante des Parents d'élèves
Madame Saida Askri	Représentante des Parents d'élèves
Madame Virginie Lelong	Représentante des Parents d'élèves
Madame Celine Fournier	Représentante des Parents d'élèves – suppléante
Madame Hada Clément	Représentant du Comité de Gestion
Madame Sonia Tabi	Représentant du Comité de Gestion
Melle Siham Alathamneh	Représentant élève
Melle Dahlia Djelouah	Vice-président CVL

Madame Valérie Boscherel	Députée permanente du Comité de Gestion
Madame Aroua Yacoubi	Assistante de direction de M. le Proviseur
Membres Excusés	
Monsieur Olivier Huyn Van	Conseiller de Coopération d'action culturelle auprès de l'Ambassade de France au Qatar
Monsieur François Renard	Représentant élève

Le quorum étant atteint, Monsieur le Proviseur ouvre la séance du Conseil et remercie les participants.

1. Désignation d'un secrétaire de séance :

Le secrétariat est assuré par Madame Yacoubi, le secrétariat adjoint est assuré par Monsieur Pelisson.

L'ordre du jour est adopté.

2. Approbation du procès-verbal du Conseil d'établissement extraordinaire du 11 décembre 2023

L'approbation du procès-verbal de la précédente du conseil d'établissement du 11 décembre 2023 est reportée au prochain CE, le PV n'ayant pas été envoyé aux membres du CE.

3. Carte des emplois

Le proviseur demande la transformation d'un poste détaché vacant de lettres/histoire-géographie en poste d'histoire-géographie. Les représentants des enseignants regrettent qu'il soit désormais trop tard que ce même poste reçoive un profilage DNL.

Cette proposition est soumise au vote :

Contre 0 Abstention 0 Pour 19

La transformation du poste de détachée est approuvée à l'unanimité.

Les représentants des enseignants demandent à ce que les postes d'Histoire-Géographie et SVT au mouvement soient accessibles uniquement à des agrégés ou certifiés.

Monsieur le Proviseur accepte cette proposition qui permettra d'assurer un meilleur profilage pour les futurs recrutements.

Cette proposition est soumise au vote :

Contre 0 Abstention 0 Pour 19

Elle est approuvée à l'unanimité.

4. Travaux des commissions

a. CHSC

Les deux exercices réalisés, incendie et intrusion, ont donné satisfaction. Pour l'exercice incendie, quelques points d'amélioration dans la gestion des flux à la descente des bâtiments et dans le recueil des informations auprès des enseignants responsables de classe ont été réalisés pour le prochain exercice.

Au total, trois exercices incendie, un exercice intrusion et un exercice confinement lié à des intempéries par exemple doivent être réalisés chaque année.

b. Cantine

La commission cantine relève la nécessité de travailler sur l'équilibre diététique et sur le gaspillage, dans un souci de développement durable, autant dans le cadre de la cantine que du snack. La satisfaction des usagers sera évaluée à travers une enquête de satisfaction à venir.

Les représentants des parents d'élèves soulèvent le problème de la disponibilité des plats à partir de 13h.

c. Commission inclusion

La commission inclusion constate que les efforts produits par l'établissement sont conséquents en matière de politique inclusive, avec notamment l'emploi des AESH par l'établissement et d'un pôle inclusion qui s'est étoffé.

d. Commission règlement intérieur

La commission règlement intérieur a travaillé sur deux points essentiels : le téléphone portable d'une part et la question de la tenue vestimentaire d'autre part.

Téléphone portable : Plusieurs scénarios ont été envisagés au sujet du téléphone portable et la commission préconise le maintien de l'interdiction totale de de l'usage du téléphone portable dans l'établissement. Monsieur le Proviseur souhaite que les familles accompagnent l'établissement dans la gestion de cette interdiction, en demandant à leurs enfants de ne pas apporter leur téléphone portable à l'école, s'ils n'en ont pas besoin par ailleurs.

L'interdiction du téléphone portable est soumise au vote :

Contre	0	Abstention	0	Pour	19
--------	---	------------	---	------	----

Elle est approuvée à l'unanimité.

Tenue vestimentaire : Les tenues vestimentaires adoptées par certains élèves, outre le fait qu'elles contreviennent au règlement intérieur, ne sont pas en adéquation avec la demande des autorités locales : ainsi, plusieurs remarques ont été faites par les inspectrices du ministère de l'Education du Qatar lors de leurs visites dans l'établissement. Le CPE pointe la difficulté voire l'impossibilité de faire la chasse à ces multiples transgressions, d'autant que les parents ne sont pas tous attentifs à cette question.

La commission préconise donc la mise en place d'un uniforme scolaire. Plusieurs réserves sont faites par les parents et les élèves concernant le coût et la liberté individuelle.

La proposition est soumise au vote :

Contre 4 Abstention 1 Pour 14

La mise en place d'un uniforme scolaire est approuvée.

e. CVL

Le CVL poursuit ses actions (matches de football, ventes diverses, participation à la kermesse...) afin d'animer la vie de l'établissement et d'obtenir le financement de leur bal de promotion de fin d'année.

Les représentants des parents d'élèves demandent la possibilité d'un financement de l'établissement pour la cérémonie de la Graduation.

Monsieur le Proviseur explique que le nombre d'élèves est désormais trop important pour accueillir la cérémonie de graduation dans l'auditorium, et qu'il peut être réalisé dans le gymnase (à la charge de l'établissement) ou de manière préférable à l'extérieur de l'établissement, mais que cela implique un financement de la part des parents concernés. Une demande sera cependant faite au Comité de gestion en ce sens.

5. Calendrier de fin d'année :

Monsieur le Proviseur annonce les dates importantes de la fin d'année scolaire (examens).

6. Aménagements horaires – période du Ramadan

Les horaires pour la période du Ramadan, dans le cadre légal du Qatar, seront les suivants :

	Maternelle	Elémentaire	Collège / lycée
Ouverture de la drop zone	7h30		
Ouverture des portes	7h45	7h30	7h30
Début des cours	7h55	7h55	7h55
Fin des cours	12h45	12h55	12h55

Au second degré, la priorité sera donnée aux matières d'examen.

7. Préparation de rentrée – Approbation du calendrier scolaire (Annexe 1)

Monsieur le Proviseur présente le calendrier scolaire pour l'année 2024-2025 qui a déjà été soumis aux différentes instances de l'établissement. Il tient compte à la fois de la demande de l'AEFE et des contraintes liées aux jours fériés locaux. Suite à plusieurs demandes, le 20 avril est ajouté en tant que Jour férié.

Le calendrier scolaire 2024-2025 est soumis au vote.

Contre 0 Abstention 0 Pour 19

Le calendrier scolaire 2024-2025 est adopté à l'unanimité.

8. Questions diverses :

Questions des représentants des parents d'élèves :

Inscription en section internationale : Alors que l'établissement annonçait qu'aucun nouvel élève ne l'intégrerait en cours d'année, de nouveaux arrivants y sont pourtant admis.

Monsieur le Proviseur rappelle que les élèves intégrant l'établissement en cours d'année depuis l'extérieur ne peuvent se voir refuser cet enseignement, s'ils le suivaient au préalable. Compte tenu de la demande croissante pour la section internationale, il souhaite que l'ouverture de nouveaux groupes de SI soit possible, si le nombre de candidats répondant aux critères demandés le permet.

Remplacement des enseignants absents et notamment dans le cas des absences longues, comme c'est le cas pour un professeur de physique-chimie.

Monsieur le Proviseur assure que les enseignants sont remplacés dans la mesure du possible, notamment lorsque l'absence est longue. En sciences physiques, il a été impossible de trouver la ressource à l'extérieur et des remplacements en interne ont été mis en place. Une classe de 2^{nde} est plus impactée que les autres par l'absence du professeur cependant.

Mise en place d'un four micro-onde pour que les élèves venant avec leur repas puissent le réchauffer.

Monsieur le Proviseur rappelle que cela est interdit pour des raisons d'hygiène.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

Le président

Le secrétaire de séance

Le secrétaire adjoint